



Directives concernant l'équipement des joueurs – LSQM, LSRQ et LSLLC

Préambule

Le document qui suit est un condensé des directives qui seront données aux arbitres lors du stage de début de saison. Il n'a pas la prétention de couvrir exhaustivement l'ensemble des questions relatives à l'équipement ni de remplacer le jugement de l'arbitre sur le terrain. Il est plutôt un outil qui vise à assurer une certaine uniformité dans les décisions rendues par les arbitres.

Introduction

La réglementation concernant l'équipement des joueurs est énoncée dans la loi 4 des lois du jeu de la FIFA. Il importe donc de se rappeler les grands principes qui structurent cette loi.

- « Un joueur ne doit pas porter d'équipement potentiellement dangereux pour lui ou pour tout autre joueur. »

Le principe qui doit guider les arbitres en est donc un de sécurité.

Équipement de base

La loi 4 énonce des éléments qui sont **obligatoires** pour prendre part à un match. Un joueur qui ne présente pas cet équipement au complet ne sera pas autorisé à prendre part au match.

- « un maillot avec des manches »;
- « un short »;
- « des chaussettes »;
- « des protège-tibias »;
- « des chaussures ».

Équipement supplémentaire

Voici les principes qui doivent guider les arbitres dans leur décision d'autoriser ou non un équipement qui ne fait pas partie de l'équipement de base :

- « En plus de l'équipement de base, un joueur peut en utiliser un supplémentaire si toutefois son objectif est de protéger son intégrité physique et si cet équipement ne comporte aucun danger ni pour lui ni pour aucun autre joueur. »
- « Tout type de vêtement ou équipement supplémentaire doit être inspecté par l'arbitre et confirmé comme non dangereux. »



Bijoux

- Tout type de bijoux est interdit et doit être systématiquement retiré, et ce, même s'il est recouvert.
- Les arbitres doivent montrer l'exemple et retirer également tout article de bijouterie. Ils peuvent évidemment porter une montre.
- Les arbitres travaillent selon le principe que ce qui peut être vu doit être retiré.
- **Boucle d'oreille** : Tout type de boucle d'oreille est interdit et doit être retiré. La pratique de recouvrir les boucles d'oreilles avec du tape n'est plus permise.
- **Piercing** : Tout type de bijoux autour des yeux, du nez ou toute autre partie du visage doit être retirés. Ils ne peuvent être recouverts de tape.
- **Bracelets** : Tous les bracelets (incluant le métal, le plastique ou la corde) doivent être retirés.
- **Bracelets medic alert** : Peut être porté, mais doit être recouvert.
- **Collier** : Tout type de collier doit être retiré.
- **Montre** : Les joueurs ne sont pas autorisés à porter une montre.

Couvre-chef

Selon les Lois du jeu de la FIFA, lorsqu'un couvre-chef est porté, celui-ci :

- doit être de couleur noire ou de la couleur dominante du maillot (à condition que les joueurs d'une même équipe portent un couvre-chef de la même couleur);
- doit être en accord avec l'apparence professionnelle de l'équipement du joueur;
- ne doit pas être attaché au maillot;
- ne doit constituer de danger ni pour le joueur qui le porte ni pour autrui (notamment le système de fermeture au niveau du cou) ;
- ne doit pas avoir de partie dépassant de la surface (éléments protubérants).

Lunettes

Il est permis de jouer avec des lunettes si ces dernières ne sont pas composées de métal, ni de verre.

Un joueur peut donc:

- 1- Jouer sans ses lunettes;
- 2- Jouer avec des lunettes sportives;
- 3- Jouer avec une lunette d type racquetball (qui recouvre la lunette du joueur et qu'il s'attache) ;
- 4- Présenter une lettre avec le nom du joueur de la part de votre optométriste qui confirme que les lunettes ne sont pas en verre ou en métal

Support orthopédique au genou

- Le port d'un support orthopédique au genou est autorisé, mais celui-ci doit être recouvert.
- Le problème avec ce genre de support n'est pas qu'ils sont durs, mais bien que l'armature métallique peut causer coupures ou blessures à la peau de l'adversaire. C'est donc pour cette raison que le support orthopédique au genou doit être recouvert.

Plâtres

- La décision d'autoriser ou non un joueur à jouer avec un plâtre revient entièrement à l'arbitre qui doit le vérifier avant le début du match.
- Il devra juger s'il considère que le plâtre est sécuritaire pour le joueur et pour les adversaires.

Maillot

- Les maillots doivent avoir des manches.
- Les joueurs ne sont pas autorisés à rouler les manches au niveau des épaules.



Concordance des couleurs

Les équipes doivent porter un ensemble bas-short-chandail uniforme en terme de couleur. L'équipe doit faire un choix de couleur pour les bas, les shorts et le chandail et tous les joueurs doivent s'y conformer. Par exemple, une équipe évoluant avec un chandail bleu, des shorts blanches et des bas bleus (bleu-blanc-bleu) ne peut avoir de joueurs avec une couleur de bas ou de short différente.

Les arbitres autoriseront les joueurs non-conformes à prendre part au match mais devront indiquer toute(s) irrégularité(s) sur la feuille de match.

Action disciplinaire

- L'équipement est vérifié par l'arbitre au début du match. L'arbitre peut à tout moment exiger d'un joueur qu'il corrige des éléments de son équipement.
- Un joueur qui, après avoir été averti par l'arbitre de retirer un morceau de son équipement, le porte toujours pourra recevoir un avertissement (carton jaune).
- Si le jeu est arrêté pour cette seule raison, l'arbitre fera reprendre le jeu par un coup franc indirect en faveur de l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait ballon au moment de l'arrêt du jeu (sous réserve des exceptions prévues par la loi 13).

Conclusion

Nous souhaitons avec ce document diffuser plus largement l'information relative à l'équipement des joueurs. Il est primordial que les entraîneurs et les joueurs apprennent également la réglementation. De cette façon, nous espérons rendre le travail de tous (arbitres, joueurs, entraîneurs) beaucoup plus facile en éliminant les mécompréhensions.

En terminant, il est important de rappeler que l'arbitre est celui à qui revient la décision finale d'autoriser ou non une pièce d'équipement. Les informations contenues dans ce mémorandum ne peuvent en aucun cas prévoir toutes les situations particulières qu'il est possible de rencontrer.

Rappelez-vous toujours que les arbitres doivent faire appliquer les règlements en matière d'équipement et qu'ils doivent veiller à la sécurité de tous les participants. Ce sont les deux seuls motifs qui guident leurs décisions.



Jérémie Blanchette
Coordonnateur à l'arbitrage

